



PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE
WALLONIE-BRUXELLES

Le 17 juin 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouveaux prix du Journalisme du Parlement de la Communauté française : participez !

Le Parlement de la Communauté française décerne pour la 12^e année consécutive ses prix du Journalisme. Ils se destinent cette fois-ci aux journalistes de la presse écrite, ainsi qu'aux photographes de presse. Le montant du prix s'élève à 4.000 € pour les premiers, à 2.500 € pour les seconds. A noter que le prix de la presse photo aura lieu chaque année.

Ces prix ont été entièrement revus et corrigés. A cet égard, le règlement complet, ainsi que la fiche de candidature sont disponibles sur www.pcf.be, lien « prix du Parlement ».

En quelques mots, les travaux primés doivent récompenser des analyses ou des reportages ou des enquêtes de fond sur des sujets qui concernent la Communauté française et ceux qui ont avec elle un lien d'appartenance au premier chef. Au surplus, ces travaux doivent concerner les compétences de la Communauté, à savoir : la culture, l'enfance, la santé, le sport, l'enseignement et la recherche scientifique, etc.

Le prix de la presse photographique comporte en outre un critère esthétique.

Ces prix se destinent aux journalistes francophones, belges ou non, titulaires du titre de journaliste professionnel.

Seules seront prises en considération les œuvres produites du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010. Les délais d'inscription courent jusqu'au 15 septembre prochain.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter M. Thierry Vanderhaege, chargé de communication du Parlement, (tél.: 02-506 39 37, courriel : vanderhaeget@pcf.be).

Thierry Vanderhaege
Attaché - Cellule Communication
Parlement de la Communauté française
Rue de la Loi, 6 - 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 506 39 37 –
GSM: +32 (0)475 71 68 37
VanderhaegeT@pcf.be